

Rapport ILC France - année 2019

Conformément à ses statuts, ILC France, présidé par Jean-Pierre Wiedmer, a développé des travaux nationaux et internationaux pendant cet exercice.

Organisation générale de l'association

Son organisation a évolué avec la création d'un Comité d'orientation stratégique et scientifique (COSS), présidé par le Professeur Françoise Forette. Ce Comité est volontairement pluridisciplinaire associant un économiste, un démographe, un sociologue, un philosophe, un médecin, ainsi que des responsables institutionnels, tous impliqués dans le domaine gérontologique.

Le Docteur Jean-Pierre Aquino a rejoint l'association en tant que directeur au début de l'année 2019. Le CODIR a été élargi à des compétences diversifiées et complémentaires. L'équipe réunit Jean-Claude Salord directeur administratif et financier, Marie-Anne Brieu, Didier Halimi, Prisca Lucas, Charles Lambert, conseillers scientifiques.

Les études ILC réalisées en France

L'étude de « validation d'une procédure de repérage de la fragilité par autoévaluation chez des retraités de 70 ans et plus » a été conçue en interne et engagée avec le concours de la CNAV, du Gérontopôle du CHU de Toulouse et de l'hôpital Broca, et le soutien du groupe Humanis et des ARS d'Ille de France et d'Occitanie. L'objectif est de valider une procédure de repérage de la fragilité à partir d'un questionnaire simple d'autoévaluation rempli par l'usager à son domicile :

- au cours des deux dernières années avez-vous perdu 5 % ou plus de votre poids habituel ?
- pouvez-vous vous lever cinq fois de suite d'une chaise sans l'aide des bras ?
- vous sentez-vous sans énergie, beaucoup plus fatigué que d'habitude ?

Le début de l'année 2019 a été essentiellement consacré à la phase préparatoire de ce projet. Les questionnaires ont été envoyés à partir de septembre et les visites à domicile ont commencé dès fin septembre. Le projet a d'emblée entraîné une bonne motivation des équipes.

Une cotisation universelle pour financer la dépendance

Le reste à charge demeure encore écrasant pour les familles malgré les mesures gouvernementales successives. La proposition d'ILC s'appuie sur un grand principe : tous les citoyens salariés et non-salariés, retraités cotisent pour que les cotisations soient le plus minimes possible, mais obligatoires : ainsi par exemple un euro par jour, avec une modulation en fonction des revenus. Elles sont indépendantes de l'état de santé. La rente vient s'ajouter l'APA qui conserve sa valeur pédagogique dans les préconisations du plan de soins. La rente est non imposable et est indexée sur les salaires.

Les études réalisées à l'international

Un rappel : le réseau ILC Global Alliance comprend des centres dans 16 pays différents : États-Unis, Japon, France, Grande-Bretagne, République Dominicaine, Inde, Argentine, Afrique du Sud, Pays Bas, Israël, Singapour, République tchèque, Brésil, Chine, Canada et Australie. ILC Global Alliance dispose d'un statut d'O.N.G. auprès des Nations Unies depuis 2012.

Trois contributions en 2019 :

- l'exclusion sociale – Japon (réalisée)
- long term care - Australie (projet en cours)
- proche-aidance - Canada (projet en cours)

La communication

Plusieurs initiatives sont à souligner :

- l'acronyme ILC France manque de pertinence. Aussi, il est proposé « centre international de la longévité France » avec comme sous-titre « groupe de réflexion et de recherche sur la longévité»
- le prix Bernard Forette. La reprise par ILC France d'un reliquat de 20 000 € détenus par l'association ADREMEC permet le lancement de ce prix. Initié par ILC France, ce prix bénéficie d'un partenariat avec la Société française de gériatrie et gérontologie. La thématique retenue pour cette première édition est « *la révolution de la longévité et révolution numérique, innovations numériques et vieillissement, inclusion numérique et vieillissement* ».

Participation des membres d'ILC à diverses instances

- Le Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge
- La fondation Leroy Merlin
- Le conseil d'orientation et de développement de la chaire TDTE
- L'association AXA prévention
- Le conseil scientifique de Klésia
- La Société française de gériatrie et gérontologie
- Le Conseil d'administration de la CNAV
- Le Conseil d'administration de gérondif

De nombreuses interventions de Françoise Forette pour des institutions, la télévision et la radio complètent la liste de ces participations : France 5, France Inter, CNews, France Culture...

Les projets

Le groupe parlementaire de l'Assemblée nationale sur la longévité n'a pas pu être relancé. Une suite a été envisagée en sollicitant le Sénat. Cette initiative n'a pas abouti. C'est finalement le CESE qui, grâce à Etienne Caniard, retient cette proposition. Un entretien constructif a pu être établi avec son président, Patrick Bernasconi. Mais l'épidémie de la COVID n'a pas permis de concrétiser cette initiative au début 2020, comme initialement prévu.

Projet en cours de réflexion : enquête sur le taux de vaccination des personnes de plus de 65 ans dans les pays de l'Alliance.

Le Programme CLIC prévention Santé est maintenant sur le site d'ILC. Mais il est aussi proposé à divers institutions.

La sollicitation pour le projet « Isère a Dom » laisse planer un doute sur la suite qui va être donnée.

Les seniors en entreprise. Le télétravail pour les seniors en emploi représente une piste de travail tout à fait intéressante qui doit être débattue.

Recherche de financements

ILC France bénéficie de plusieurs contributeurs. Mais il faut noter que les organismes fonctionnent en mode projet. C'est ainsi que le projet « fragilité » a reçu des subventions nécessaires à la recherche.

Ce constat n'empêche pas ILC de rechercher des pistes de financement :

- solliciter de nouveaux membres potentiels,
- contacter les grandes fondations : l'Oréal, Orange, Korian, Bettencourt, mais aussi le groupe Bayard, La Poste, la SNCF, la caisse des dépôts,
- rechercher un fundraiser par l'intermédiaire de l'Association Française des fundraisers.

La démarche en place qui consiste à structurer une recherche ou une action pour rechercher ensuite un financeur potentiel représente la stratégie la plus adaptée. Si nous devions nous engager dans du fundraising, il conviendrait de disposer d'un book montrant toutes les activités, expertises et réalisations d'ILC France pour le présenter à des donateurs potentiels.

La demande de rescrit au profit d'organismes recevant des dons a été travaillée avec un cabinet d'avocats spécialisés. La conclusion plaide en faveur de l'abstention provisoire dans le contexte actuel.